



Nouméa, le 19 avril 2017

Communiqué de Philippe MICHEL Mine Pinpin – Poya Sud

Le cyclone Cook a provoqué un accident environnemental important sur la mine Pinpin, à Poya-Sud.

Malgré les ouvrages de gestion des eaux en place sur le site, l'une des pistes de la mine a concentré, au plus fort des pluies cycloniques, un débit d'eau suffisamment important pour rompre un merlon de protection et créer une ravine sur le massif, entraînant une accumulation très significative de sédiments sur la propriété située en contrebas, en rive droite de la rivière Moindah (voir photos aériennes prises le lendemain du passage du cyclone).

L'exploitant minier, la société Nickel Mining Company (NMC), a informé sans délai la DIMENC et missionné un bureau d'études, qu'il a chargé d'effectuer un diagnostic et des propositions d'actions. Les inspecteurs de la DIMENC ont été dépêchés sur place mercredi 12 et mardi 18 avril dernier.

Il apparaît d'ores et déjà que des mesures doivent être prescrites d'urgence à l'exploitant, afin d'éviter toute aggravation du sinistre en cas d'arrivée de nouvel épisode pluvieux important. Ces mesures sont en cours de définition. Dans un second temps, après une phase d'études, des travaux de remédiation seront imposés à l'exploitant.

La province Sud est extrêmement préoccupée par cette situation, intervenue sur un site minier déjà générateur de dommages par le passé.

Elle organisera sur place, sous huitaine, une réunion d'information et d'échanges, avec la DIMENC, l'exploitant, les riverains, la commune et les associations intéressées, dont l'association Poya Sud. Cette réunion permettra de faire le point sur les causes du sinistre, sur les mesures de sauvegarde prises par l'exploitant pour éviter toute aggravation de la situation et sur les travaux à entreprendre pour réparer les dommages constatés et prévenir tout nouvel accident.